

**CENTRE DES ARTS
DE LA SCÈNE**



CHARGES DE SCOLARITÉ FORMATION PROFESSIONNELLE

Classe Arts de la Scène - Classe Acteur

Le Centre des Arts de la Scène est un établissement associatif et conventionné.

A ce titre vous bénéficiez de conditions tarifaires particulièrement avantageuses, soit environ 4,65 € de l'heure de cours pour les Classes Professionnelles.

Vous avez également la possibilité de vous acquitter de vos charges de scolarité de manière mensuelle ou trimestrielle.

Classes Arts de la Scène : 20 heures de cours par semaine soit 600 heures sur l'année.

Charges mensuelles : 310 euros (soit 2790 € l'année).

Classes Acteur : 12 heures de cours par semaine soit 360 heures sur l'année.

Charges mensuelles : 195 euros (soit 1755 € l'année).

Les frais d'inscriptions et d'assurances s'élèvent à 50 € pour l'année scolaire.

Possibilité de Financement : En fonction de votre situation personnelle vous pouvez bénéficier d'un financement des organismes suivants :FRANCE TRAVAIL, FPC, AFDAS, MISSION LOCALE, FONGECIF, MAIRIE, REGION, AGEFOS, AGEFIP, FNAS...